

N° 9369. ACCORD INTERNATIONAL DE 1968 SUR LE SUCRE. OUVERT
À LA SIGNATURE À NEW YORK DU 3 AU 24 DÉCEMBRE 1968¹

RETRAIT

Notification reçue le :

30 juillet 1971

THAÏLANDE

(Pour prendre effet le 28 octobre 1971.)

¹ Nations Unies, *Recueil des Traités*, vol. 654, p. 3; pour les faits ultérieurs, voir l'annexe A des volumes 655, 656, 657, 660, 661, 668, 669, 670, 671, 673, 675, 677, 680, 682, 684, 689, 690, 691, 699, 700, 703, 704, 705, 717, 720, 723, 724, 727, 735, 752, 760 et 771.